ScriNeo

Arthur Ténor

Je suis CharLiberté !

Dossier pédagogique

EPI Cycle 4

"Je suis Charliberté"

Dossier mis au point par Juliette Piroja, professeur de français au collège

Français - EMC - Arts plastiques et EMI

(information-documentation)

Thématique

Information, communication et citoyenneté et l'éducation aux médias et à l'information

Domaine de l'EPI

Culture et création artistique

Problématique

La liberté d'expression a-t-elle des limites ?

Objectifs

EPI participant au Parcours citoyen et/ou au Parcours d'Education Artistique et Culturelle, et correspondant aux domaines suivants du socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

Domaine 1 : des langages pour penser et communiquer
Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre
Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen
Domaine 5 : Les représentations du monde et de l'activité humaine

Sommaire des fiches

1. QUIZ : Avez-vous bien lu ?.....p.3

2. Qui est-ce ?.....p.6

3. Qu'est-ce que la liberté d'expression ?.....p.7

4. Liberté de la presse dans le monde.....p.9

5. Créez un mur d'expression dans votre collège !.....p.12
(réalisation concrète de l'EPI)

QUIZ : Avez-vous bien lu ?

Editorial, p. 7 :

1. Qu'est-ce qu'un éditorial ? Montrez que Tom relate subjectivement les faits.

.....

.....

.....

2. Que signifient les adjectifs « fanatisé » et « satirique » dans la 1ère phrase : « Le 7 janvier 2015, à Paris, deux garçons fanatisés déciment la rédaction d'un journal satirique et tuent deux policiers ».

.....

.....

.....

3. En groupe, recherchez des informations :

a. sur l'attentat du 7 janvier 2015 à Charlie Hebdo

b. sur la mobilisation du 11 janvier 2015

c. sur le journal Charlie Hebdo

d. sur les journaux satiriques en France : leur nom, leur périodicité, le public visé…

Et partagez vos travaux à l'oral avec vos camarades.

Chapitre 1

4. Quels élèves composent le comité de rédaction de l'hebdomadaire ? Précisez quel est le rôle de chacun.

.....

.....

.....

5. Identifiez le slogan et les trois champs de la ligne éditoriale du journal.

.....

.....

.....

6. Quelle est la tonalité du journal ?

.....

.....

.....

Chapitre 2

7. Quel est le thème abordé par le 1er numéro de Charliberté-Hebdo ?

.....

.....

.....

8. Que représente le 1er dessin du journal ? En quoi est-ce une caricature ?

.....

.....

.....

Chapitre 5 et 6

9. Quel est le thème du 2ème numéro du journal ?

.....

.....

.....

10. Quels sont les réactions des élèves du collège ? Comment réagit la « bande des Quatre », pourquoi ?

.....

.....

.....

11. Pour quelle raison le numéro suivant, dont le thème est « Un être humain, c'est quoi ? », entraîne une polémique ?

.....

.....

.....

Chapitre 7 et 8

12. « Toute vérité n'est pas toujours bonne à dire », p.76 : êtes-vous d'accord avec cette affirmation ?

.....

.....

.....

13. Qu'est-ce qu'une « cabale » p.88 ?

.....

.....

.....

Chapitre 9 et 10

14. Quelle agression Tom a-t-il subie ? Recherchez quelle attaque similaire s'est produite au siège du journal satirique Charlie Hebdo en novembre 2011.

.....

.....

.....

15. Quelle proposition inattendue et fraternelle Tom fait-il à Joé ?

.....

.....

.....

16. Quelle idée ingénieuse permet aux charlibertaires de traiter le thème de la violence ?

.....

.....

.....

Chapitre 11 et 12

17. Quel attentat a lieu au sein même du collège ? Grâce auquel de ses 5 sens, la narratrice perçoit-elle en premier le drame ?

.....

.....

.....

18. Relevez les champs lexicaux de la violence et de l'animalité.

.....

.....

.....

19. Quelle est la profession de Sarah quinze ans après sa 3ème ?

.....

.....

.....

20. Montrez que les années n'ont pas terni les émotions liées au drame ni les idées défendues par Tom.

Qui est-ce ?

Retrouvez les prénoms des personnages principaux grâce à leur portrait :

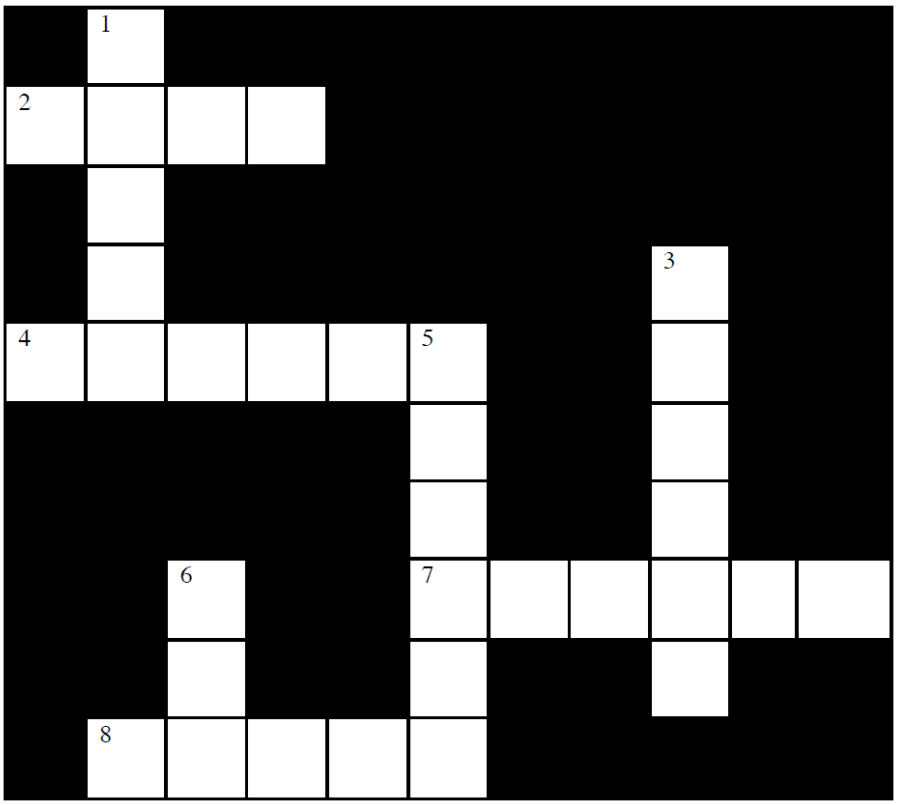

HORIZONTAL

2. Un grand black un peu dégingandé qui adore se payer la tête des gens
4. Une intelligence fulgurante derrière un visage émacié
7. Poids mouche blond-roux, pas idiot mais fainéant
8. Un blond aux yeux bleus plutôt mignon mais « vraiment con »

VERTICAL

1. Brune aux cheveux courts, garçon manqué mais coquette
3. Une coupe rase genre vigile de supermarché, une tronche d'…
5. Un sacré coup de crayon et un coeur d'or
6. Bâti comme un boxeur, il a le coup de boule facile et l'uppercut convaincant

Qu'est-ce que la liberté d'expression ?

A l'aide des documents suivants, proposez votre définition de la liberté d'expression :

Document 1 : Vidéo d'1 jour, 1 question réalisée par France 4, Milan presse et francetv éducation :

http://education.francetv.fr/matiere/actualite/ce2/video/c-est-quoi-la-liberte-d-expression-1-jour-1-question

Document 2 : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée le 26 août 1789

Article 11 - La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par la Loi.

Document 3 : Déclaration universelle des droits de l'homme (Onu, 1948)

Article 19 - Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Document 4 : Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (1950)

Article 10 – Liberté d'expression :

1. Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. Le présent article n'empêche pas les États de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisations.

2. L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire.

Document 5 : Loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881

Article 1 – L'imprimerie et la librairie sont libres.

Article 5 – Tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable ou dépôt de cautionnement après la déclaration prévue à l'article 7.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La liberté de la presse dans le monde

A l'aide des documents suivants, montrez en quoi la liberté de la presse est différente entre les pays.

Document 1 : Classement mondial de la liberté de la presse 2016 par Reporters Sans Frontières (RSF)

Documents 2, 3 et 4 : Dessins d'Akram Raslan et article de RSF sur le caricaturiste

Akram Raslan, mort sous la torture dans les geôles syriennes

Reporters sans frontières (RSF) a appris avec stupeur la mort en détention du célèbre caricaturiste syrien Akram Raslan. Il serait mort sous la torture en 2013, quelques mois après son arrestation.

(…) Le journaliste syrien a été victime en 2013 des pratiques barbares des forces de sécurité syriennes en prison. Selon l'organisation Cartoonists Rights Network International (CRNI), il a été secrètement jugé devant une cour anti-terroriste en juillet 2013, sans défense ni témoins, quelques temps avant sa mort. (...). Très affaibli par les mauvais traitements en prison, le journaliste avait dû être transféré dans un hôpital en 2013 où il a succombé à ses blessures. (...)

Le caricaturiste syrien avait été arrêté le 2 octobre 2012 par les services de renseignements militaires, alors qu'il était dans les locaux du journal gouvernemental *Al-Fida'a* à Hama. En cause : un dessin critiquant le président Bachar Al-Assad. Dès le début des révoltes en 2011, il publiait ses caricatures en faveur de la révolution sur des sites d'information arabophones de manière anonyme (...). Auteur de plus de 300 dessins, il s'était fait connaître pour son engagement en faveur du peuple syrien. Dans ses œuvres, il y dénonçait les pratiques répressives du régime et les violations commises contre les syriens.

https://rsf.org/fr/actualites/akram-raslan-mort-sous-la-torture-dans-les-geoles-syriennes

Documents 5 et 6 : Dessins de Plantu dans Le Monde

Document 7, 8 et 9 : Les Unes des journaux après les attentats de Charlie Hebdo

Créez un mur d'expression !

A votre tour, usez de votre liberté d'expression. Réalisez un mur d'expression dans votre collège. Affichez vos poèmes, vos textes, vos oeuvres, vos mots… Laissez libre cours à votre imagination pour défendre vos valeurs, vos idées, vos sentiments !

Pour vous aider, vous pouvez consulter :

• Le mur de la liberté d'expression du 11 janvier 2016 réalisé sur le site du CLEMI.

http://clemi11janvier.tumblr.com

• Le site de l'artiste Banksy et la présentation du Street art

http://www.banksy-art.com/street-art.html

Œuvres de Banksy sur le mur de séparation entre Israël et la Palestine, près de Bethléem, en 2005 et en 2008 :

Bansky, *The Armoured Dove*

Bansky, La Petite fille et le soldat